ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. LOT et Départements limitrophes 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr. Autres départements

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES (- d° -) 3° page.....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ÉVÉNEMENTS

La signification du dernier scrutin. - L'Allemagne s'efforce de différer l'exécution des enga-gements pris. Elle est encou-ragée dans cette attitude par le vote du Sénat américain. — Les Alliés et la Turquie. La situation devient difficile en Orient.

Il est difficile de donner une impression bien nette sur l'ensemble des élections communales. Tant de scrutins sont le résultat de compromissions locales qu'on ne saurait déga-ger du vote une donnée absolue.

Mais si l'on s'en tient au scrutin des grandes villes, il est permis de croire que le courant qui s'est manifesté par le vote du 16 novembre, s'est précisé encore dimanche der-

D'une façon générale les électeurs se sont prononcés pour une politique républicaine de progrès, mais aussi d'ordre exempte d'alliance avec le bolchevisme. C'est ainsi qu'à Toulouse le parti puisé est bette. le parti unifié est battu par une liste de concentration qui avait à sa tête un radical.

Le pays a voulu affirmer sa volonté de s'éloigner des théories dangereu-ses des extrêmes. C'est la politique d'union nationale républicaine qui triomphe indiscutablement. Les électeurs ont assez des querelles de partis. Ils veulent que nos élus abandon-nent la politique décevante pour se mettre résolument à l'œuvre pour re-

faire une France prospère. L'œuvre des municipalités, selon le mot d'un de nos confrères, est appelée à compléter et à faciliter l'œuvre du Parlement : toutes les élections reflètent la même volonté nationale.

Souhaitons qu'après les scrutins nous sachions oublier nos querelles dans l'intérêt du relèvement national.

Voilà bientôt treize mois que l'armistice est signé et le traité n'est pas encore en vigueur. Le Conseil suprême avait décidé que le pacte de Versailles serait appliqué dès le 1er décembre, l'Allemagne s'est arrangée pour différer l'exécution des engage-

Berlin prétend tout d'abord obtenir: 1° le retour des prisonniers allemands, 2° faire régler par la Haye la question des compensations réclamées par les Alliés pour le sabordement des navires à Scapa-Flow.

Ainsi, c'est le vaincu qui veut imposer ses conditions!

Le pacte signé à Versailles dit : les prisonniers seront rendus quand le traité sera en vigueur. Qui donc est responsable du retard de la libération des prisonniers allemands?

D'autre part, nos ennemis ont manqué à leurs engagements en coulant leurs navires à Scapa-Flow. Ils nous doivent des compensations. Ils s'efforcent d'éluder la question. Ici encore, c'est bien Berlin qui retarde la mise en vigueur du traité.

Quel est le but des Allemands? Il est aisé de le saisir par la lecture des journaux officieux de Berlin. Nos ennemis voudraient lasser les Alliés et les dissocier en exploitant une pré-tendue opposition d'intérêts entre la France et l'Angleterre au sujet de l'affaire de Scapa-Flow.

Ils espèrent ainsi, à propos de la question des prisonniers, réduire le différend à une querelle franco-allemande. Cette tactique est nécessaire aux projets des pangermanistes qui, dit le Temps, « ne se résignent pas au désarmement de l'Allemagne et de ces partis impérialistes qui ne veulent pas enregistrer la faillite définitive de leur système. On devine le suprême effort de ces hommes qui craignent de ne plus pouvoir rétablir l'ancien régime, si la paix devient définitive et si les plus coupables d'entre eux sont extradés et jugés, comme de vulgaires criminels qu'ils sont.

« C'est pourquoi le problème présent est si grave. Il ne s'agit pas seulement d'assurer la mise en vigueur du traité. Il s'agit d'empêcher que le militarisme vaincu ne reprenne possession de l'Allemagne, pour prendre ensuite sa revanche au dehors. Les Allemands eux-mêmes le constatent et l'écrivent : iamais leur nouvelle République n'a couru un pareil dan-

C'est donc pour servir leurs projets intérieurs que les Allemands apportent une mauvaise volonté évidente à tenir les engagements pris à Versail-

Ils sont encouragés dans cette attitude par le vote du Sénat américain. Les Alliés ne peuvent plus longtemps se laisser berner par les diri-geants de Berlin. Il est temps d'en finir et d'exiger l'exécution intégrale et immédiate du traité de Versailles. L'Entente a le pouvoir de parler haut et net. Qu'elle adopte cette méthode et les vaincus en seront pour de courtes espérances.

Le Conseil suprême, qui n'est pas encore parvenu à obtenir de l'Allemagne l'exécution du traité, n'a pas davantage réussi à mettre sur pied les conditions à imposer à la Turquie. Et si les Ottomans étaient résignés, en 1919, à accepter le châtiment mérité, il semble bien, aujourd'hui, qu'ils relèvent la tête et sont prêts à discuter

âprement les prétentions des Alliés. Quelle est la raison qui motive les lenteurs du Conseil suprême ? Il faut les chercher dans les rivalités qui exis-tent au sujet des questions d'Orient. L'Angleterre surtout a, en Asie Mi-neure, en Arabie et en Egypte, des intérêts considérables et le vertige impérialiste semble troubler à l'excès nos alliés d'Outre-Manche. Les Débats écrivent avec raison : « Lord Allenby va-t-il bientôt reconnaître qu'il aurait mieux fait de surveiller l'Egypte que de nous miner en Syrie? Les Moïses du Conseil suprême vont-ils daigner s'occuper de la paix turque? Ils n'apporteront pas au monde la paix générale pour Noël 1919. Plus d'un an après l'armistice, les choses ont à peine changé en Europe. En Orient, elles n'ont changé que pour empirer. Nous allons entrer dans l'année 1920 avec les mêmes préoccupations qu'à la fin de 1918. Seulement chez les autres, l'impression de notre victoire s'atténue, s'évanouit. C'est grave. »

Si le Conseil suprême n'agit pas avec une particulière énergie pour en finir partout, il faut s'attendre à des complications qui ne faciliteront pas, certes, la régénération économique du Vieux-Monde. Il serait temps, cependant, de s'atteler à cette seule et urgente besogne!

TYRANNIE SYNDICALE

Face à la rue du Croissant, ils sont une bande d'ouvriers typographes en grève depuis tantôt 15 jours. La pluie tombe à flots, mais les consommations sont chères, et l'on ne peut boire toute la journée. Aussi nos grévistes s'abritent-ils de leur mieux sous la tente à demi déployée, la mine longue, les yeux tristes, l'air de gens la ville redevint tranquille. qui s'ennuient à périr.

Pas drôle la grève, hein? leur

Ah! non alors!... Qu'attendez-vous pour reprendre le travail?

La fin des pourparlers. Mais puisqu'il n'y a pas de pour-

parlers? Le mot d'ordre du syndicat.

Et s'li ne vient pas ? On attendra encore. Les patrons

finiront peut-être par « caler »! Mais s'ils ne « calent pas »? Silence... On sent que ces hommes

grillent de reprendre le métier, d'autant que pour beaucoup la huche est presque vide. Mais enfreindre l'ordre du Syndicat!

(Agence « Paris-Télégrammes »).

INFORMATIONS

Les Alliés protestent contre les armements croissants de l'Allemagne

Le maréchal Foch avait adressé au Conseil suprême des Alliés une lettre par laquelle il attirait l'attention des gouvernements alliés et associés sur le péril que représentent pour la paix du monde les armements incessants

de l'Allemagne. Le Conseil des Alliés, prenant en considération le rapport du généralis-sime des armées alliées, vient d'adresser une Note au Gouvernement allemand pour protester contre l'augmentation des armements allemands, contraires aux clauses du traité de

Les Alliés relèvent que les effectifs dépassent considérablement ceux prévus par les clauses du traité et demandent que ces effectifs soient réduits dès la mise en vigueur du traité.

Ils restitueront

pays occupés. Il s'agit principalement et blessés. Les pertes des Esthoniens, des objets d'art et d'usage domestique, des valeurs, etc. Tous ces objets doivent être envoyés avant le 15 dé-cembre à Francfort, office de la restitution allemande.

Les Elections présidentielles aux Etats-Unis

M. Franklin Roosevelt, secrétaire adjoint à la marine, a annoncé sa candidature aux prochaines élections présidentielles. Il appartient au parti démocrate.

La ratification du traité et les Etats-Unis

Le sénateur américain Lodge, leader républicain, hostile au traité de paix, a publié une déclaration dans laquelle il dit qu'aucune modification n'est possible aux réserves adoptées par le Sénat. Le pré-sident doit ou les accepter ou se préparer à envisager la retraite. Si e président décide de ne pas accepter les réserves et insiste pour qu'elles soient soumises aux élections, les républicains sont décidés à braver le président devant le peuple et à américaniser le traité.

L'Angleterre nemaintiendra pas le service militaire obligatoire

M. Winston Churchill a déclaré qu'on ne se propose nas de demander le renouvellement de la loi sur le service militaire obligatoire, qui expire le 30 avril prochain. Le total des effectifs britanniques actuellement en France est de 53,000 hommes, dont 3.500 officiers.

A Turin et à Milan

La grève, éclatée à Milan et à Turin à la suite des événements de Rome, a provoqué de vifs et déplorables incidents en ces deux villes.

A Milan, après un meeting socialiste, des groupes de manifestants, en grande majorité anarchistes, se sont livrés à la poursuite de tous les militaires qu'ils rencontraient. Un groupe des plus échauffés se rua sur une patrouille de carabiniers. Un anarchiste déchargea son revolver à bout portant sur un carabinier qu'il tua sur le

La troupe, pour se protéger, dut alors faire usage des armes. Le calme revint peu à peu, quoique les manifestants, en se dispersant, eussent tenté de renverser des voitures et des tramways. A sept heures, cependant,

Parmi les militaires, il y a à déplorer un mort et trois blessés : du côté des manifestants, deux morts et dix-neuf blessés.

Quoique moins graves, quelques incidents se sont produits à Turin, où un groupe d'anarchistes a assailli des officiers isolés. Un colonel d'artillerie a été poignardé dans le dos et se trouve à l'hôpital dans un état très grave.

La Roumanie répondra-t-elle?

C'est mardi 2 décembre qu'expirait e délai fixé au gouvernement roumain pour remettre la réponse à la note qui lui a été envoyée le 24 novembre par le Conseil suprême. On espère, à Paris, entrer en possession à brève échéance de ce document qui ferait alors l'objet d'un examen immédiat par le Conseil.

On sait que si la note des Alliés du 24 novembre n'avait pas, à propre ment parler, le caractère d'un ultimatum, elle demandait, néanmoins, une adhésion prompte aux décisions du Conseil suprême. La Roumanie doit signer, le 5 décembre au plus tard, le traité de Saint-Germain avec l'Autriche, le traité sur la protection des minorités, les conventions annexes et le traité avec la Bulgarie.

Les Bolcheviks en échec

Des atlaques furieuses des rouges sont repoussées par les Esthoniens

Le « Rachvalcht », journal de Reval, annonce qu'au cours de ces derniers jours les bolchevistes ont violemment attaqué les positions esthoniennes, en particulier sur le front de la Narva, où étaient concentrés 38 régiments rouges.

Sur la Luga, 12 régiments rouges ont mené des attaques désespérées. Toutes ces attaques ont été cependant repoussées. Les pertes des rouges ont été considérables. Dans le seul sec-Un avis officiel invite les Allemands teur de Yambourg, du 19 au 28 noà rendre les objets provenant des vembre, les rouges ont eu 2.000 morts bre par le 1er Conseil de guerre.

pendant le mois de novembre, sont de 75 morts et 287 blessés et disparus.

Le général Mordacq ira-t-il à Varsovie?

Il en est question. Il remplacerait dans la capitale de la Pologne le géneral Henry, chef de notre mission

militaire, lequel arrivera d'ailleurs très prochainement à Paris. Le général Mordacq, pressenti à cet égard, a déclaré que le fait était exact, et qu'il était disposé à accepter ce poste s'il lui était confié.

Dans les Pays Baltes

Un télégramme de Riga, recu par l'Agence lettonne à Stockholm, an-nonce que les troupes allemandes évacuent la Lithuanie par marches rapides et que les troupes lettonnes les suivent de près.

La Mongolie sous la protection de la Chine

Devant la menace de l'envahisseur bolcheviste, la Mongolie a dé-noncé le traité de Kiakhto, annulé son autonomie et demandé à être de nouveau protégée par la Chine.

Un décret présidentiel publié à Pékin le 22 novembre a accepté la demande de la Mongolie et répudié tous les accords russo-chinois et russo-mongols.

La plupart des journaux

romains ne paraissent pas Par suite de la grève des typographes, les journaux n'ont pas paru, sauf le « Popolo romano » et l' « Os-servatore romano ». Les services publics ont tous fonctionné régulière-

Il est question de supprimer les trains de voyageurs

Pour parer à l'insuffisance de transport de marchandises, de denrées diverses et de charbon, le gouvernement allemand, ainsi qu'on sait, a pris récemment la décision de suspendre, pendant un temps déterminé, tous les trains de voyageur. Serionsnous, en France, forcés d'en arriver à cette extrémité, si la crise du charbon notamment s'aggravait? Le bruit en courait hier dans les Compagnies de chemins de fer.

Une haute personnalité du minisère des travaux publics a fait la déclaration grave suivante : « La question de la suppression des trains de voyageurs fait actuellement l'objet les plus sérieuses études. C'est une mesure extrême à laquelle nous serions obligés de recourir si la pénurie le charbon, pendant la période de froid, devenait quasi-complète.

Le gagnant du million

Le lot d'un million des obligations Ville de Paris 1919 vient d'être gagné par un habitant de Flers (Orne). L'obligation avait été souscrite dans cette ville.

Du sucre dans les cafés et restaurants

L'Officiel publie un décret abrogeant les dispositions en date du 12 février qui interdisaient de servir du sucre dans les hôtels, restaurants et autres établissements ouverts au pu-

Ce nouveau décret n'est autre chose que la conséquence logique du décret du 6 juin 1919, les directeurs des établissements en cause pouvant, en effet, user du régime de liberté rétabli depuis le6 juin pour s'approvisionner facilement.

20 francs dans l'Urne

Un électeur de Castelsarrasin, atteint d'un commencement de cécité, a mis dimanche, par erreur, un billet de banque de 20 francs dans l'enveloppe au lieu d'un bulletin de vote. Le bureau a pris acte de sa dé-claration pour tâcher de lui faire rendre ce déboursé involontaire et qui a fait émettre un vote blanc à son auteur.

Le Dénonciateur de Miss Cavell

Le dénonciateur que l'on accusait notamment d'avoir dénoncé miss Cavell et qui fut condamné à mort par le 6° Conseil de guerre a vu son jugement cassé par le conseil de revision. Il sera à nouveau jugé le 19 décem-

PROPOS D'ÉLECTION

S'il est trop tôt pour se rendre compte du résultat général des élections municipales puisqu'elles ne sont pas encore terminées, c'est le moment, cependant, de souligner la physionomie particulière de certaines élections.

Celle de Cahors est caractéristique. L'histoire nous apprend qu'un empereur romain fit proclamer consul son cheval. Aussi bien, ce cheval dont les performances étaient admirées sur les champs de course, avait ses mérites : il ne parlait pas, mais il courait bien. Et puis, s'il ne parlait pas, il ne portait tort à personne. Il ignorait l'injure, la diffamation, la calomnie, les ragots. Une ruade lui suffisait pour se débarrasser d'un adversaire encombrant. Un cheval consul était, du temps de l'empire romain, autrement fort que certain proconsul moderne.

Il ne parlait pas, et s'il hennissait c'était de plaisir quand il se trouvait devant sa mangeoire bien garnie! Eh! grands dieux! il avait ça de

commun avec les humains!

Mais il y a des humains qui, en période électorale, vont un peu fort quand ils ont vidé la mangeoire. Leurs propos sont inconsidérés. Ils parlent pour le plaisir de parler et ils ne savent pas se modérer.

Nous n'aurons pas la cruauté de faire de personnalités ; ce n'est pas la peine. Notre talent ne saurait même pas pasticher le « Tremplin » de notre distingué compatriote M, Gustave Gui-

voir de regretter que des individus se soient arrogés le droit, au cours des élections muincipales, de tenir des propos d'une malveillance extrême contre certaines personnalités.

Aussi bien, tous les graveleux pro-pos sont aujourd'hui regrettés par ceux qui les ont tenus; les cris de haine, de vengeance, poussés par des personnages « conséquents » de l'administration et du commerce n'étaient que de « simples manifestations de

Nous n'aurons pas la cruauté de préciser, voire même d'insister, car, propos graveleux, cris, menaces ignobles comme on en entendait dans les rues de la ville lundi, de 5 heures à 8 heures du matin, ne seront excusés par personne.

La roue tourne, la roue politique surtout : que chacun soit bien pénétré de cette idée. Nous avons cru devoir présenter ces

observations, bien qu'ici nous n'ayons rien à relever personnellement.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7° dont les noms suivent :

Ardaillou Bertrand : bon soldat. griè vement blessé à son poste de combat, le 14 octobre 1915, au nord de la Harazée. Mort pour la France des suites de ses blessures.

Arbus Edouard; bon soldat, brave et dévoué. A trouvé une mort glorieuse, le 1e septembre 1917, aux Eparges. A été cité. Follet Emile-Ferdinant : jeune soldat de la classe 18, grièvement blessé, le 31 mai 1918, à Tigny. Mort pour la France, le 26 juillet, des suites de ses blessures. A été

Flaujac Alphonse-Gabriel: très bon soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 10 août 1916, dans les tranchées du secteur de Regneville. Au front depuis le début de la campagne, A été cité,

Bourse de licence

Notre compatriote Monsieur Guilhou, originaire de St-Vincent Rive d'Olt candidat à l'agrégation des lettres, est nommé pour un an à dater du 1er novembre 1919, boursier près la Faculté de Toulouse. Une bourse de 3000 fr. lui est accordée.

Association des veuves de la guerre de l'Arrondissement de Cahors

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien se rendre à l'Assemblée générale qui aura lieu le dimanche 7 décembre, dans un salle de la Mairie de Cahors, à 1 heure et de-

> Pour le Bureau : La Présidente : G. ROBINET.

Syndicat d'initiative

Dans sa dernière séance, le Comité du Syndicat d'initiative a émis le vœu

Considérant qu'une des principales causes de l'affaiblissement du Quercy est l'absence de moyens rationnels de communications dans le départe-

Qu'il a bien été institué des lignes d'autobus, mais que ces moyens ne peuvent être utiles qu'aux seuls voya-geurs et que pour le relèvement éco-

nomique ils peuvent être considérés comme très insuffisants; Que la partie la plus importante du département est absolument hors de tout contact avec le chef-lieu, ce qui parlyse tout effort de relèvement, tant

du côté administratif que du côté initiative privée; Que pour se rendre dans le nord du département, où sont pourtant les principales curiosités, les principales source de rapport, où toute une région comme les causses appelle des entreprises hardies, il faut des journées entières de voyage sans confort alors que deux heures suffisent pour franchir la même distance Cahors-

Toulouse; Le Syndicat d'initiative émet le

vœu: Que soit mis immédiatement à l'étude le projet d'un chemin de fer à voie normale partant de Cahors, passant par Labastide-Murat, Gramat, Saint-Céré, trois cantons des plus importants du département, avec abou-tissant la ville d'Aurillac.

Décide de porter le présent vœu à la counaissance des pouvoirs publics et des candidats aux diverses assemblées élues, avec prière de s'y intéresser avec toute l'énergie possible.

Réponse du jeune au vieux sportif

Mais nous avons le droit et le de-pir de regretter que des individus se sportif » a dit, d'après moi, beaucoup de bonnes choses. Malheureusement, d'autres prêtent à une critique facile. La partie fut vraiment telle que le « vieux sportif » l'a dite: attaques incessantes et avec de jolies passes des trois quarts quercynois- Mais ceux-ci devraient aller plus droit vers le but au lieu d'obliquer et de se masser en trois ou quatre inutiles sur la touche. Ces attaques de trois quarts ne réussissaient qu'à une chose : faire perdre du terrain aux assaillants, impitoyablement plaques, avant même avoir pu arriver au niveau de la mêlée, point de leur départ. Les avants, eux, firent du bon travail quoi qu'en dise le « vieux sportif ». En mêlée, le talonneur profitait de l'absence du titulaire du pour servir chaque fois son demi. Quant aux touches, il me semble qu'on ncrimine trop ce pauvre Mimile, un peu

trop truqueur, un peu léger, mais à coup sûr un des meilleurs de la Quercynoise. L'arrière du 7e, on doit le dire, a un jeu des plus fantaisistes. C'est un joueur d'association qui se servait pour la première fois de l'ovale et n'avait qu'une idée très vague du jeu du rugby. Il jouait d'ailleurs à titre d'essai. Vous voyez, Monsieur le « Vieux sportif » que j'ai une conception du jeu de dimanche très semblable à la

Mais vous avez oublié de parler des ar-

bitres. Le premier fut sévère; mais n'oublions pas que c'était un match d'entrai-nement. Quant au second, il faudrait lui fournir une paire de jumelles pour qu'il daigne voir et siffler les fautes flagrantes des Lycéens qui jouent un peu trop l'« en avant » et le « hors jeu ». Avec tout autre arbitre ceux-ci compteraient bien 3 essais en moins. J'espère que certains joueurs quercynois ne me contrediront pas et se contenteront de sourire dans leur jeune barbe comme ils faisaient sur

« Vieux sportif »! vous vous êtes aussi trompé sur la mentalité des poilus du 7e, ils ne boudent pas du tout ; ils voient tou-jours la victoire au bout de leurs efforts, surtout depuis qu'ils savent que Mourra, le fameux Montalbanais, va passer dans leur rang. C'est après les championnats militaires que l'équipe du 7° montrera ce qu'elle peut faire et la confiance que les avants ont dans les qualités offensives de leurs trois quarts, autant que dans leur défense serrée.

Le jeune sporlif.

Chronique sportive

Répondant à l'invitation de quelques-uns, les jeunes gens sportifs de Cahors, se réunissaient hier soir, en très grand nombre, dans une salle du Café de la Promenade. Traitant d'abord de choses immédiates, ils composèrent l'Equipe première de la « Compound club Cadurcienne », qui jouera Dimanche prochain contre

l'Equipe première de la « Quercynoise ». Examinant ensuite la question des sports à Cahors, c'est sans joie aucune, qu'ils constatèrent le retard existant sur ce point dans notre ville où une seule société « La Quercynoise », n'a cessé d'exister depuis sa fondation. Alors que partout dans le midi, des sociétés floris-santes conduisent la jeunesse aux sains

entraînements et font gouter au public les émotions si captivantes des parties de foot-ball, Cahors, hélas! semble s'enlizer dans de trop vieux lauriers et s'endormir sur sa gloire passée!

Ayant honte, malgré eux de voir le chef-lieu devancé par Figeac, Luzech et St-Céré, ces jeunes gens cherchèrent les causes d'un pareil état de choses. Cela ne fut pas long : Comme toujours la mauvaise volonté et le désintérssement général viennent applibles tous les efforts ral viennent annihiler tous les efforts. Pour monter une société sportive, il ne suffit pas de posséder de bons joueurs (et ils ne manquent pas ici je vous l'assure), il faut aussi plusieurs personnes agées qui veuillent bien en prendre la Direction et garantir par leur seule présence la marche régulière de l'association.

Comprenant qu'il est un peu tard pour organiser cette année une société nouvelle et se promettant de solliciter pour l'année prochaine toutes les bonnes volontés, les jeunes gens présents, ne voulurent pas cependant que les sportifs cadurciens, n'aient comme tous les ans, qu'un seul moyen de goûter aux sports, aller dans les villes étrangères. Sachant qu'ils ne pouvaient compter que sur eux-mé-mes, ils prirent cependant une décision qui amènera, en cette saison sportive, plusieurs équipes étrangères dans notre

N'est-il pas triste de voir tant de bonne volonté et de courage, réduits à l'Impuis-sance. Allons les anciens du Stade, vous qui avez connu Cahors en plein succès, ne rougissez-vous pas de laisser inaclifs tant de leurs éléments qui dès la première année arriveraient au championnat troisie-

Sportifs mes amis, si vous connaissez le chemin du terrain de Cabessut, ne manquez aucune occasion d'aller y encourager ces jeunes gens ; si vous ne les con-naissez pas, apprenez-le, vous y verrez de belles parties dont vous reviendrez émerveillés. Allez tous, par vos applaudissements, réconforter tant de bonne volonté. C'est pour le moment ce que cette jeunesse vous demande.

Le vieux sportif.

-<>国<>-Arrestation

Le brigadier Thuriès et le gendarme Fréjeac ont procédé à l'arrestation du sieur Bouisset Guillaume, qui était recherché pour insoumission.

Il avait été arrêté à Paris il y a quelques semaines : mais laissé en liberté provisoire, Bouisset était rentré

à Calamane, son pays d'origine.
Il travaillait ces jours derniers à St-Henri et c'est là que les gendarmes l'ont arrêté.

Bouisset n'a répondu à aucun ordre d'appel depuis 1914. Il faut ajouter qu'en raison de ses nombreux déplacements, il n'a jamais été touché par un ordre d'appel. Bouisset a été trans-

féré à la prison militaire de Toulouse. C'est le 12° insoumis que, depuis deux ans, arrête le gendarme Fréjeac.

Probité

Le jeune Sarrazin, fils de Monsieur Sarrazin, Relieur-doreur, rue Brive, ayant trouvé un porte-monuaie qu'une personne venait de laisser tomber, en montant en auto, s'empressa d'aller le remettre au père de cette personne qui s'en aperçut un instant Sincères félicitations à cet enfant.

Pensions militaires

bunal départemental des pensions militaires à Cahors, Monsieur le docteur Ausset.

MM. les docteurs Besse et Calvet sont nommés membres suppléants du dit tribunal.

Le drame de Larnagol

Le Conseil de guerre de la 17° Ré-

gion a jugé le drame de Larnagol, dont nous avons parlé il y a 7 mois. Le 22 juin, vers 5 heures du soir, M. Jean Ségala, métaver au hameau de Seuzac, commune de Larnagol (Lot), envoya son fils Gabriel, âgé de 18 ans, chez M. Rigouste, à Sauliac, pour lui commander des plants de tabac. Parti avec sa bicvclette, il aurait dû rentrer de bonne heure dans la soirée, vers 11 heures ; comme il n'était pas encore de retour, ses parents se couchèrent sans l'attendre plus longtemps et, le le lendemain matin 23 juin, vers 4 h. 30, M. Ségala, pousse ses effectifs faisant en même temps une dé-

pensant que son fils, selon son habitude avait dû se coucher dans l'écurie, s'y rendit afin de s'en assurer : il ne l'y trouva pas ; il revint à la cham-bre de son fils, mais celui-ci était ab-

En passant dans la cour, il aperçut la bicyclette de son fils, ainsi que son chapeau, appuyé contre le mur de la

M. Ségala pensa alors que son fils Gabriel ne devait pas être bien loin, et il le chercha sur les bords de la rivière et chez la voisine du hameau; mais ses recherches furent vaines...

Pris d'une soudaine inquiétude, il se rendit au village de Larnagol, où, à l'auberge Dajean, il apprit que son fils avait soupé la veille, vers 9 heures du soir, avec un de ses camara-des, Alfred Masbou, du village de Dreuilhes, soldat au 110° R. I., en per-

Alfred Masbou, sans hésiter, le conduisit au lieu dit « Sélicou », endroit très dangereux qui est bordé par un ravin. Au fond du ravin, le corps de Gabriel Ségala était étendu. Le malheureux vivait encore, mais il expira peu après.

Le 6 août, Masbou fut accuse d'avoir précipité son camarade dans le ravin. Il aurait fait des aveux devant son frère et sa sœur qui, interrogés, répondirent affirmativement. Il fut arrêté. Mashou est condamné à 14 ans de

diction de séjour.

travaux publics et à 15 ans d'inter-

Elections municipales BEAUMONT. — La liste radicale Couderc est élue contre la liste du

maire Salanié d'opposition. VAILLAC. — Liste du maire Soucirac, modérée, 8 élus, dont un nouveau conseiller, un ballottage. CANIAC. — La liste républicaine

SOULOMES. — Liste Delpech, radicale, 3 élus; liste d'opposition, 3 élus. Ballottages, 3.

SAINT-SAUVEUR-LA-VALLEE. Liste républicaine, élue en entier.
MONTFAUCON-DU-LOT. — Liste Lavaur, modérée, 10 élus, dont deux poilus; 2 ballottages.
GINOUILLAC. — Liste Bordarie,

modérée, élue. A FELZINS, la liste d'Union républicaine Henri Laborie, maire délégué sortant, a été élue en entier sans con-

A ESPEDAILLAC, la liste radicale sortante de M. Pons, maire, a eu dix élus aux élctions municipales. La liste modérée a eu un élu : M. Larnaudie, ancien maire, est en ballottage. LALBENQUE. - Liste des poilus,

3 élus; liste d'union des conseillers sortants, 4 élus. 9 ballottages. SOTURAC. — Liste libérale Caillau

SAUZET. - Liste de la municipalité radicale battue par la liste De-

ruppė. MECHMONT. — La liste libérale FLAUJAC (Lalbenque). — Huit andidats bloc national élus; deux ballottages favorables à cette liste. SAINT-JEAN-DE-LAUR. — Liste unique municipalité sortante républi-

SAINT-SULPICE. — Liste libérale

out tes > 8 terms - les LES CAMPAGNES

(1914-1919)

(Suite)

Cette contre-attaque réussit en partie; mais son faible effectif et le feu intense des mitrailleuses ennemies ne lui permettent pas d'établir la liaison par contact avec la 11e Compagnie.

La demi-section d'extrême gauche établie au Verger est bousculée ; le reste de la section s'est rabattu à l'Ouest du Verger et fait un crochet défensif pour arrêter l'infiltration ennemie.

L'ennemi est très mordant; et, sans compter, il

Ordre est envoyé à 7 h. 20 au Capitaine Colonna de se mettre avec sa Compagnie à la disposition du Commandant du C. R. Hangard.

Sur l'ordre du Commandant Argueyrolles, le Commandant de la 5° Compagnie quitte sa position de réserve du Chemin Creux, au Sud-Ouest de la Cote 99, à 7 h. 50 et par une contre-attaque vigoureuse doit reprendre à l'ennemi l'église et les maisons occupées par lui au Nord et au Nord-Est de Hangard. Il est arrêté dans sa progression par un barrage furieux d'artillerie et de mitrailleuses.

Une lutte acharnée s'engage entre les sections déjà très éprouvées de la 5e Compagnie et des éléments ennemis qui ont pris pied sur la route de Hangard-Cachy, à mi-pente de 99. Au bout d'un quart d'heure de combat, sous la poussée énergique du Capitaine Colonna, l'ennemi se replie à 300 mètres de la route, en arrière du chemin bois de Hangard.

La 5e Compagnie, dans l'impossibilité de poursuivre son effort en avant, se fixe sur la Cote 99, ayant reçu du Commandant Argueyrolles l'ordre de tenir coûte que coûte. A 8 heures, le Commandant du C. R. Hangard

ayant appris que des éléments ennemis évalués à 2 ou sections ont pénétré dans le village aux environs de l'église, et que la section du Bataillon de droite qui tenait le verger à 300 mètres au Sud du Château a été bousculée, ordonne, l'ennemi ayant franchi la Luce au Sud du Château et pris pied dans le parc, à la 10° Compagnie, de se garder sur ses derrières, près de l'église, au moyen de sa section de soutien, - à la section du Moulin de se garder du Côté Ouest et de tenir quoi qu'il arrive.

Le Commandant Argueyrolles se porte en même temps dans la rue principale à hauteur du Château où il établit un barrage pour arrêter la progression de l'ennemi dans le village; il réunit les éléments qu'il trouve disponibles autour de lui et les lance à la contre-attaque dans le parc pour rejeter l'ennemi sur la rive Sud de la Luce. Ce mouvement réussit pleinement, mais l'ennemi qui tient le verger avec les mitrailleuses balaye de ses feux les lisières sud du village, les abords du Château, la route de Domart, et prend à revers toute la défense.

Les communications avec l'arrière deviennent très difficiles et toute la défense devient coûteuse.

(A suivre).

Cazals

Elections municipales. - Deux listes étaient en présence : celle des poilus, et celle des conseillers sortants. Voici les ré-

Inscrits: 215; votants: 162; majorité absolue: 87. — Carry 118; Cassot 102; Vidilles 102; Lémosy 100; Auricoste 97; Combarel 97; Valette 94; Salgues 94; Boyer 94; Alazard 93; Poujade Jules 92; Vialard

Pas de ballottage. La liste des Poilus a 10 élus sur 12.

Lacapelle-Cabanac

Les renards. - Dimanche, MM. Cubertou père et fils étaient partis en chasse. Ils ne revinrent pas bredouilles. Ils rapportèrent 2 renards (mâle et femelle). Ces deux renards faisaient de grands

ravages dans la région depuis longtemps. Les propriétaires de Lacapelle-Cabanac et des communes en vironnantes ont été enchantés de cette belle chasse. Ajoutons que c'est le 4° renard tué par MM. Cubertou au cours de cette année.

Saint-Martin-Labouval

La liste d'union républicaine a été élue en entier aux élections municipales de dimanche dernier. Ont été élus : MM. Henri Mashon, adjoint, faisant fonctions de maire sortant; arr, Baptiste Ausset, Emile Flauzac, Louis Pons, Antoine Mourlon, Paulin Andissac, Florent Lasfarguettes, Camille Pradines, conseillers ortants; David Pons, Cyrille Bibinet et Jean-Pierre Parra, candidats nou-

Saint-Géry

Election au Conseil général. - M. Talou, Conseiller général du canton de St-Géry, sollicite de nouveau les suffrages des électeurs du canton et rendra compte de son mandat dimanche 7 décembre, à 2 heures de l'après-midi dans une réunion publique qui aura lieu à la mairie de St-

Saint-Pierre-Toirac

Voici les résultats des élections municipales. Votants, 65. Liste radicale : MM. le docteur Larnaudie, conseiller général, maire sortant, 65 voix; Félix Pradié, adjoint sortant, 61; Abel Mamayou, 58: Jean Navet, 57; Michel Cavarroc, 51;

55; Maurice Roques, 57; Théophile Soulié, 60; Anselme Vedrune, 50. La liste entière est élue au premier tour.

Prayssac

La liste Pénel, ancien maire républicain, a 3 élus ; liste Goutenègre, d'union démocratique, 4 élus. 9 ballot-

Figeac Avis de Concours

Un concours est ouvert pour un emploi de rédacteur et pour un emploi de dactylographe à la sous-préfecture de Figeac.

Les épreuves auront lieu le jeudi février 1920. Pour les conditions d'admission et tous renseignements, se présenter au Secrétariat de la sous-préfecture.

Les demandes seront reçues jusqu'au 30 décembre 1919.

Saint-Félix

Résultats des élections municipales. — Dans la commune de St-Félix les élecions de dimanche ont donné les résultats

Section de St-Félix: 7 conseillers. Inscrits, 156; votants, 112; bulletin nul, 1;

majorité absolue, 56. Liste d'Union communale républicaine:

J. Raffy, maire, délégué sortant, 75 v.;

Henri Navet, c. s. 69 v.; Pierre, c. s. 56 v.;

Dournes, A. 56 v.; Roques Joseph, 56 v.;

élus. Gratacap B. c. s. 53 v.; Sénezer-

Liste républicaine dissidente : Destruel P. c. s. 58 v.; élu; A. Niel. c. s. 56 v. élu; Teilhard J.-L., 50 v.; Derruc U. 45 v.; Anlrieu M. 39 v.; Carrayrou H. 35 v.; Cas-

Section de St Jean-Mirabel: 5 conseilers. Inscrits, 115. Votants, 84: Bulletins olancs, 5; majorité absolue, 40. Liste d'Union républicaine communale:

Soulages A. c. s. 64 v.; Gayette, c. s. 67; v.; Graves Marcel, c. s. 67 v.; Sales Henri, c. s. 59 v.; Rauffet Adrien, propriétaire, 55 v. ; tous élus sans concurrents. Nos félicitations aux élus et notamment

à M. Raffy maire sortant qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Saint-Céré

Les élections municipales. - Les élections municipales ont en lieu, dans notre région, au premier tour, sauf quelques communes, où un ou deux candidats sont en ballottage sans que cela puisse modifier la majorité, qui est radicale dans les communes de Lavergne, Bio, Mayrignac-Lentour, Issendolus, Loubressac, Saint-Céré; républicaine modérée à Thégra, Padisse August Saint-Ceres, Padisse August Saint-Ceres de la commune de la Padirac, Aynac, Saignes, Lagineste, St-Médard, Rueyres, Albiac, Thémines.

Souillac

La liste d'union républicaine économique a 14 élus, dont 9 poilus : MM. Joachim Claret, 424 voix; François Lascombes, 384; Léon Bizac, 371; Jacques Gaucher, 369; Pierre Couderc, 360; Jean Marty, 357; Paul Mazet, 354; Léon Meyrat, 348; Antonin Lagarde, 340; André Lauvie, 336; Edouard Lasserre, 329; François Broc, 325; Lucien Hébrard, 323; Camille Arcade, 308.

La liste radicale-socialiste, 2 élus : MM. Bergerol, 315 voix; Maury, 310. Les socialistes, 1: M. Delmas.

Restent 4 ballottages: MM. Eloi Chassaing, 306 voix; André Labernar-die, 299; J.-B. Bouzat, 296; Albert Lascoux, 293, de la liste Claret.

AVIS

« Le Syndicat Agricole de Cahors fait connaître à ses adhérents qu'il a suspendu son service commercial. M. PUECH informe le public qu'il crée personnellement « le Comptoir Agricole du Lot » qui fournira les mêmes marchandises que le Syndicat et aux mêmes conditions.

Cartes postales tous genres pour bonne année. BROMURE à 6,50 le cent. Brodées. Articles de Paris en gros. Demandez catalogue. Prix sans concurrence. ROUCHIER, Angoulême.

HUIL D'OLIVE extra surfine, gar. pure ; colis postal 10 kg. dom. c. remb. 59 fr.

SAVON 62% colis post. 40 kg. c. remb. Domicile 32 fr. Victor PATEL, TUNIS (Maison Française). Séverin Debons, 51; Basile Marcouly,

Etude de M. G. FONTANGES, docteur en droit, avoué à Figeac, successeur de son père

Adjudication fixée au VENDREDI DEUX JANVIER MIL NEUF CENT VINGT, à DEUX HEURES DU SOIR, au Palais de Justice, sis à Figeac,

Boulevard Président Wilson

Paris, 11 h. 50. La Présidence américaine

De New-York : L'Etat South Dakota a désigné hier ses candidats aux élections présidentielles de 1920. Les Républicains ont désigné le général Wood pour la présidence, le gouverneur Coolidge du Massachussets pour la vice-présidence. Les démocrates ont désigné MM. Wilson et Marshall pour président et vice-président.

Les propositions bolchevistes

De Copenhague: Les pourparlers entre Litvinoss et le délégué anglais O'Grady, commencés hier, ont été encore suspendus jusqu'à l'arrivée de nouvelles instructions.

— Le ministre des Etats-Unis à Copenhague, M. Hapgood, très au courant des questions russes, a été appelé par son gouvernement à Washington. Il partira probablement de-

- On annonce de Dorpat qu'une délégation de paix bolcheviste comprenant 28 membres est arrivée dans cette yille. A la tête de la délégation se trouve Krassine. Parmi les délégués figurent Joffre et Radex.

En Allemagne

De Lausanne : Le Nouveau Journal de Stuttgard annonce que l'Assemblée nationale allemande ne se dissoudrait pas avant Pâques. A ce moment auraient lieu les élections pour le Reichs-

Match Carpentier-Beckett

De Londres : C'est ce soir qu'a lieu le grand match de boxe pour le championnat d'Europe. Carpentier a adressé au Daily Telegraph le message suivant : « Je suis en excellente forme et convaincu que je gagnerai. Dans tous les cas ce sera un beau combat. On jugera comment je compte boxer et quel est mon plan de campagne. Vous verrez demain. »

De son côté Beckett se déclare également certain de la victoire et être invincible.

** Le commerce allemand

De Londres: Le vapeur allemand Jessica est arrivé dans le port de Londres. C'est le premier navire allemand qui soit entré dans le port depuis l'armistice.

Mexique et Etat-Unis

De Washington: L'Exchange Telegraph dit que, au cours de la séance tenue hier par le Sénat américain, le sénateur Fall a déposé une résolution demandant au Président Wilson de rompre les négociations diplomatiques avec le Mexique et de ne plus reconnaître le Président Carranza. Cette resolution assure au Département d'Etat l'appui du Congrès dans l'affaire Jankins. La résolution a été envoyée à la Commission des Affaires étrangè-

Les journaux à 3 sous... en Italie!

De Rome: Désormais, les journaux italiens coûteront 3 sous et ne paraîtront pas le dimanche.

Demande d'emploi

JEUNE HOMME, 14 à 15 ans, sérieux, présenté par ses parents, pour apprentis-sage service d'hôtel, payé de suite. Hôtel des Ambassadeurs, CAHORS.

PQUE CONFISERIE pour jour et SABOTS de NOEL Dragées à 9 fr. 50 le kil. Dem. catalogue. ROUCHIER, Angoulème. inis noisou ii n v a pas c

LICIPATION

JE SUIS GUÉRI. - C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de her-nies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol. Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements,

assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître. Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans

les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils. Allez donc tous à : Caussade, dimanche 7 décembre, hôtel Fumel, samedi 13 décembre, hôtel de la Poste.

Cahors, samedi 27 décembre, hôtel de l'Europe. Brochure franco sur demande. Ceintu-

res Ventrières pour déplacements de tous

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 décembre 1919. Des réalisations assez importantes ont continué à être opérées par les acheteurs, soit dans le but de prendre purement et simplement leurs bénéfices, soit afin de souscrire aux diverses émissions en cours. Les Rentes Françaises ont réactionné

légèrement, le 3 0/0 est à 60,15, 5 0/0 87,90, 4 0/0 1917 70,80, 4 0/0 1918 71,45. Les grandes Banques ne pouvaient échap-per à l'allure maussade de la Bourse et se sont montrées faibles. La Banque de Fran-ce non cotée hier était lundi à 5.575, la Banque Transatlantique est à 305, la Ban-que Nationale de Crédit se fixe au cours rond de 800.

Dans le compartiment des Fonds Etrangers, nous notons l'avance de l'Extérieure Espagnole à 164,90, les Rentes Russes

La fermeté n'a pas caractérisé les valeurs de navigation. Les Messageries sont à 500, Transatlantique 520, la Maritime Fran-çaise au contraire fait preuve de fermeté à 620, le Suez est à 6.500. Le Rio fléchit à 4.870, le Boléo à 820.

En valeurs industrielles, la Thomson est à 815. La Distillerie de l'Indo-Chine passe de 3.450 à 3.525, les Etablissements Leroy progressent à 330. La part tabac des Philippines est demandée à 4.310. L'Energie Industrielle est ferme à 160, Soie artifi-

Les Industrielles Russes sont mieux tenues, Bakou 1.955, Hartmann 438, Plati-

Les caoutchoutières sont irrégulières, Malacca 198, Pacouda 112, Padang 378.

Les Pétrolifères payent leur tribut à la situation de place défavorable, Mexican Eagle 636, Royal Dutch 31.600, Shell 496.

Société d'applications automobiles Siège Social : Route Nationale SOUILLAC (Lot)

Section Autos. Moteurs et Cycles Réparations et mise au point. - Pièces détachées. - Soudure autogène. - Travaux de tour et de Forge. — Réparations de carrosseries. — Garnitures et capotages. — Remise en état de Magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Ventes et achats de Neuf et d'occasions. - Accessoires. - Pneumatiques. - Bou-

gies. - Graisses et Huiles. - Garage. Section Transports

Transports de Marchandises par Camions. - Autos. - Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité

Installations B. et H. Tension. - Postes transformateurs. — Installations de cinémas. — Force. — Lumière. — Sonneries. Téléphones. — Réparations dynamos et Magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et Entretien d'Usines. - Etudes. - Calculs. - Devis. - Dessins. -Fourniture de Matériel.

7 Télégrammes : GARAGE, Soulliao. TÉLÉPHONE : 4.

Imprimerie Couesiant (personnel intéressé) Le Gérant : A. COUESLANT.

qué a leurs engagement

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

LIQUIDATION JUDICIAIRE du sieur Jean SOLACROUP boulanger à Albas

Convocation des créanciers vérification des créances.

(PREMIER AVIS)

dite liquidation judiciaire sont VINGT à DEUX HEURES du soir, invités à produire dans le délai au Palais de Justice, Boulevard de quinze jours, outre ceux ac-cordés en raison des distances, DUPUY, juge au tribunal civil de avec dame Marie GRÉGOIRE; leurs titres de créances, accom- Figeac, commis à cet effet, à la pagnés d'un bordereau sur pa-vente sur licitation aux enchères pier libre, indicatif des sommes publiques des immeubles ci-après sieur Adolphe BOUSCAREL, empar eux réclamées, entre les désignés dépendant de la succes-mains de Monsieur LACOSSE, sion de Monsieur Auguste-Cyprien domicilié à Toulouse, 17, rue arbitre de Commerce à Cahors, DEBAR, quand vivait boulanger à Denis-Papin, prise la dite dame liquidateur définitif, ou entre les Figeac et de la communauté d'ac- en qualité de subrogée tutrice de

Cette vérification commencera requête de : le mardi neuf décembre prochain 1º Mile Tirza GRÉGOIRE, sans à treize heures et demie, en la profession, demenrant à Figeac, BAR, épouse LACAZE, salle des audiences du Tribunal agissant en qualité de tutrice des de Commerce de Cahors, sise au mineurs Yvonne et Marcel DEBAR, Palais de Justice, où elle sera issus du mariage de Monsieur Aucontinuée si besoin est.

en conformité de l'article douze Marie GRÉGOIRE; de la loi du quatre mars mil huit 2° Madame Mathide DEBAR, pris en qualité de subrogé tuteur cent quatre-vingt-neuf,

Le Greffier,

quatre octobre mil neuf cent dixneuf, enregistré et signifié,

VIEWILE

Messieurs les créanciers de la DEUX JANVIER MIL NEUF CENT Il sera procédé le VENDREDI

guste-Cyprien DEBAR, quand vi-

sans profession, épouse assistée et ad-hoc de la mineure Victoria fournil avec pétrin mécanique, autorisée de Monsieur Henri LA- DEBAR; CAZE, employé et de ce dernier, E. MANEYROL. demeurant ensemble à Figeac, ferblantier, demeurant à Figeac, paraissant portée à la matrice ca-

convocation des créanciers pour production de titres et vérification des créances.

En exécution d'un jugement place Vival, licitants ayant Maître rue Gambetta, pris en qualité de dastrale de la commune de Figeac, subrogé tuteur ad hoc du mineur sous les numéros 790, 791 et 792 part.

True Gambetta, pris en qualité de dastrale de la commune de Figeac, subrogé tuteur ad hoc du mineur sous les numéros 790, 791 et 792 part.

Elie BRIELLE;

Elle aura lieu en présence ou eux dûment appelés de : 1º Monsieur Georges BRIELLE, terrassier, demeurant et domicilié

à Figeac, pris en qualité de tuteur de son fils mineur Elie 2° Madame Victoria DEBAR, mains du GREFFIER du Tribu-nal de Commerce, pour être pro-cédé à la vérification des créan-ment décédée. Cette vente est poursuivie à la dame Euphrasie GOUGET et en

> existant entre ladite mineure et sa tutrice Madame Mathilde DE-Co-licitants ayant Maître NU-

raison de l'opposition d'intérêts

ontinuée si besoin est.

La présente insertion est faite vait boulanger à Figeac, avec dame tave. GAUBEY, commis - greffier près le tribunal civil de Figeac,

VILLE pour avoué, d'autre part,

de Saint-Julien d'Empare (Avey- rue Gambetta et du midi à maison dit le Pont du Guâ, paraissant déron), pris en qualité de subrogé Debar Eugène, ferblantier; tuteur des mineurs Yvonne et 2° Une grange autrefois maison et 9 p de la section C, pour une Marcel DEBAR.

IMMEUBLES A VENDRE LOTISSEMENT

DESIGNATION

ET MISES A PRIX PREMIER LOT

Le premier lot comprendra: 1º Une maison sise à Figeac, rue Gambetta et rue Traversière, composée d'un rez-de-chaussée comprenant magasin, cuisine, four, trouvent). moteur et matériel de boulangerie, la mise à prix de DEBAR;

4° Monsieur Eugène DEBAR, de deux étages et d'un galetas, quatre mille francs,

4,000

5° Monsieur Ernest PRUNET, Nord et du Levant à rue publique propriétaire à Lacoste, commune et maison Molinié, du couchant à

> sise à Figeac, rue de Balène, com-posée d'un rez-de-chaussée sergrenier, paraissant portée à la mafrice cadastrale de la commune de Figeac, sous le numéro 799 de la section G, confrontant du nord à blic. propriété Jouffroy, du sud à maison Delmas, du levant à maison Lagane, Vitrac ou Rémés et du mise à prix de couchant à rue de Balène qui la deux mille francs,

sépare du château du même nom. ci NOTA. — (Il est expliqué que le pétrin mécanique marque Mahot et le moteur électrique Bobinet, installés dans le fournil de la maison qui figure au numéro 1 où est exploitée la boulangerie De-bar, ainsi que le matériel de bou-Le cahier des charges, claures et langerie tel qu'il est précisé au conditions de la vente dressé par cahier des charges sont compris Maître FONTANGES, avoué, a été dans le présent lot et seront vendus avec l'immeuble où ils se

Ce lot sera mis en ven'e sur

The state of the s

DEUXIEME LOT

immeuble en nature de pré situé sur la commune de Figeac, lieu signé au plan cadastral de la dite quatre mille francs, contenance totale de vingt-un ares posée d'un rez-de-chaussée servant d'écurie, d'un étage et d'un du levant et du nord avec pré de francs, ci 2.000 Monsieur Malrieu, du couchant avec pré du mineur Charles Nieu-

2.000

Les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur la commune de Figeac, ils seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réserver.

déposé au greffe du tribunal civil de Figeac où chacun peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente

seront payables en diminution du prix d'adjudication.

L'adjudication aura lieu aux

jour, lieu et heure sus-énoncés en Le deuxième lot comprendra un indiquée ci-dessus et sur les mises deux lots composés de la manièr? rix ci-après, savoir :

> Le premier lot de Le deuxième lot

Il est déclaré à tous ceux du cel et du midi avec chemin pu- chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hy-Ce lot sera mis en vente sur la pothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal

d'adjudication. Pour extrait certifié véritable:

Figeac, le 28 novembre 1919. G. FONTANGES, avoué.

Pour tous renseignements s'adres-ser à Maître FONTANGES, avoué à Figeac, y demeurant avenue de la Gare, poursuivant la vente qui, comme tous ses confrères exerçant près le tribunal civil de Figeac, peut être chargé d'enchérir.